



BIOFRANCE® Passive 20 EH

Agrément National n° 2016-009-ext04

Données techniques de base

La station BIOFRANCE® Passive 20 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 20 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 3,00 m³ / jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 120 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2.

Composition du poste

Station composée de 2 cuves en béton armé de fibres d'acier, auto-compactant à démoulage différé

- Classe de résistance : C50/60 selon norme EN 206-1 – classe d'exposition : XC1, XC2, XC4, XA1, XA2, XF1
- Classe de trafic : A15
- Joint de scellement entre corps de cuve et couvercle en béton fibré situé au-dessus du niveau d'eau.
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Bas de cuve et couvercle chanfreinés, évitant les arêtes vives et les risques d'éclats dans le béton.
- Couvercle de cuve équipé de rainures d'évacuation des eaux de pluies durant le stockage.
- Rehausses béton 80 x 80 cm x 30 cm de haut, scellées de façon étanche, et pré-équipées des connexions pour ventilation de l'installation
- Tampon de visite en béton fibré fourni, face visible larmée avec accessoire de manutention en inox scellé dans la masse.
Résistance : charge ponctuelle 150 kg.

	<u>Pré-décantation</u>	<u>Traitement biologique</u>
N° de cuve(s)	A	B
Volume nominal	10 m ³	10 m ³
Forme de la cuve	Rectangulaire	Rectangulaire
Dimensions extérieures	264 x 237 cm	264 x 237 cm
Hauteur hors tout	252 + 30 (rehausse) cm	252 + 30 (rehausse) cm
Hauteur entrée *	222,5 cm	226 cm
Hauteur sortie *	215,5 cm	26 cm
Diamètre raccords IN	125 mm	125 mm
Diamètre raccords OUT	125 mm	125 mm
Ouverture de visite	80 x 80 cm	80 x 80 cm
Poids de la cuve	6200 kg	10400 kg ⁽¹⁾
Remarques	Coude d'entrée siphonide anti-refoulement	Colonne technique en sortie du réacteur biologique (détails ci-dessous).

(*) Hauteur sous la génératrice inférieure du tuyau – terrassement par paliers entre pré-décanteur et traitement biologique

⁽¹⁾ Légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat

Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de décanteur primaire, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite

Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.

Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

Colonne technique intégrée à la station (sortie du réacteur biologique)

Diamètre : 200 mm - Hauteur hors sol : 30 cm

Chapeau de ventilation amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
 - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
 - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
 - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

Maintenance

Nettoyage du préfiltre à minimum une fois par an et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau.

Mise en service

Remplir la cuve de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique.

Prescriptions de pose

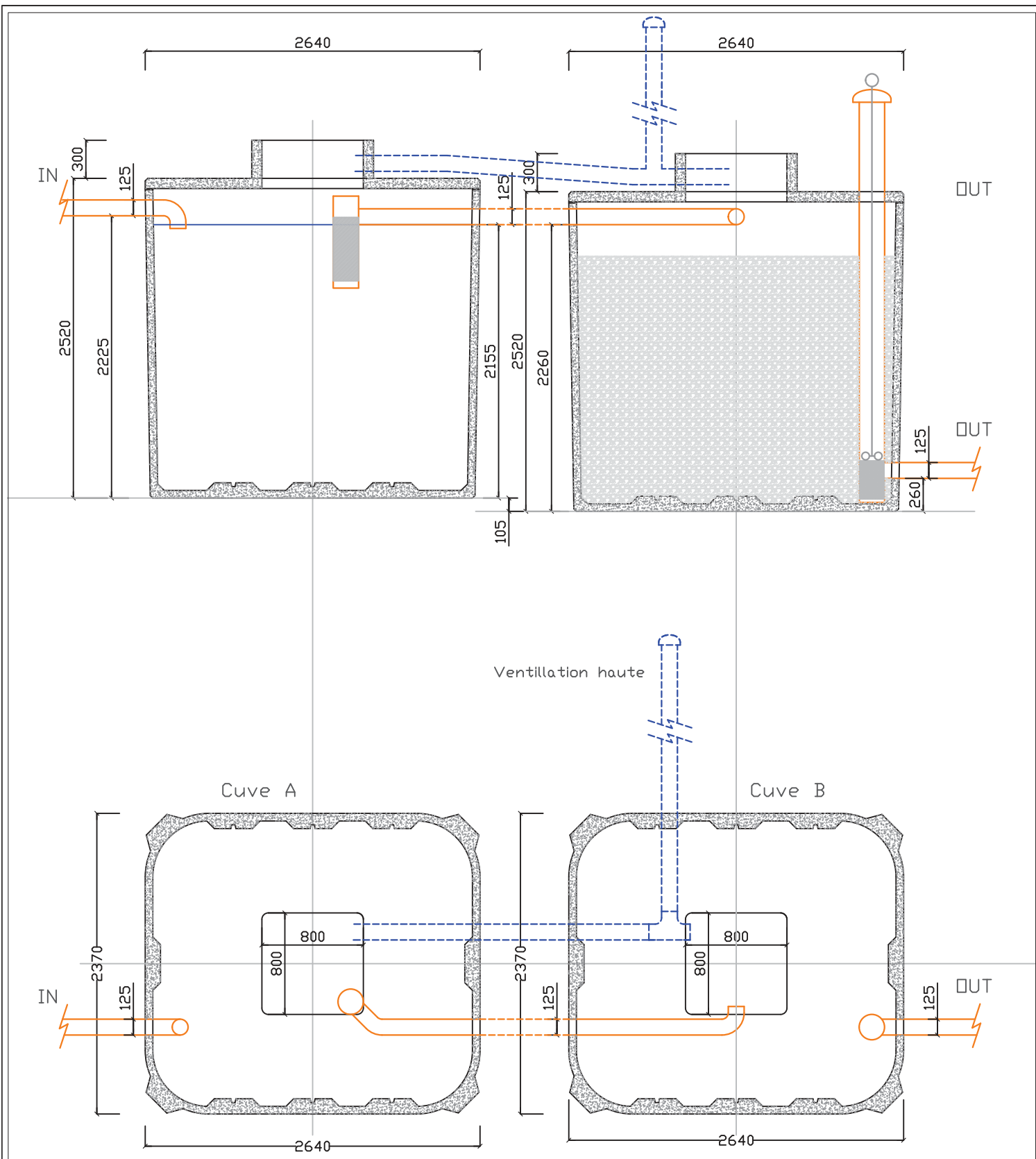
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

**Station bénéficiant du marquage CE
Conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2**



Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation voir guide de mise en oeuvre

Ecart recommandé entre les cuves : 70 cm

Ouvertures de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la liaison hydraulique gravitaire des cuves

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 125 mm pour la ventilation haute des cuves de l'installation

(réservations pour raccordement en attente dans les rehausses)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage



Rue de la Bureautique, 1
B-4460 GRACE-HOLLOGNE
Tel: +32(0)4 220 52 30
Fax: +32(0)4 221 20 63

BIOFRANCE® Passive 20 EH

Agrément National 2016-009-ext04

Implantation et coupe

Révision :

Edition : 23/08/2017

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite